PTR - Mode d'*emploi*

La Prestation Technologique Réseau (PTR) est un outil financier mis à disposition du Réseau de Développement Technologique par OSEO Innovation & la Région Midi-Pyrénées, **au bénéfice de PME qui initient une démarche d'innovation impliquant une collaboration à contenu technologique avec un centre de compétence externe.**

A la suite de votre rencontre avec le membre du RDT Midi-Pyrénées Innovation qui vous a remis ce dossier PTR :

Vous devrez retourner au RDT Midi-Pyrénées Innovation la fiche de lancement et le tableau des dépenses prévisionnelles ci-joints, accompagnés du devis détaillé de la prestation objet de la PTR.

En retour, vous recevrez :

Un accusé de réception de la part du RDT Midi-Pyrénées Innovation déterminant la date de prise en considération des dépenses du programme. Ce courrier sera accompagné d'un formulaire "état récapitulatif des dépenses réalisées" à retourner complété au RDT à l'issue de la prestation.

Une fois le programme terminé et la prestation réalisée (délai maximum d'un an à compter de la date de lancement)

- Le prestataire vous adressera une facture originale sur papier en-tête selon le modèle qui lui a été transmis.

- Vous réglerez la facture pour votre quote-part qui correspond au montant TTC de la prestation, diminué de la subvention PTR *(80% du montant HT de la prestation, plafonnée à 10 000 € et n'excédant pas 50% du montant total des dépenses réalisées)**.

- Une fois votre quote-part réglée et dans un délai maximum de 3 mois à compter de la fin du programme, vous devrez retourner au RDT Midi-Pyrénées Innovation le formulaire "état récapitulatif des dépenses réalisées" complété, tamponné et signé par vos soins.

Dans le même temps, le prestataire fera parvenir au RDT Midi-Pyrénées Innovation :

- Une fiche de réalisation complétée et signée par ses soins.
- Un rapport sur la prestation réalisée (deux exemplaires).
- Une copie de la facture certifiée acquittée pour le montant de votre quote-part (deux exemplaires).

La subvention sera versée directement au prestataire. Vous en serez informé par courrier.

**N'hésitez pas à contacter le RDT Midi-Pyrénées Innovation pour des informations détaillées :*

Midi-Pyrénées Innovation
9-11 rue Matabiau - BP 78534
31685 Toulouse cedex 6
tél. 05 34 40 41 05 - courriel : rdt@mp-i.fr
http://www.midi-pyrenees-innovation.fr

Le membre du RDT Midi-Pyrénées Innovation prescripteur de votre dossier PTR :

Nom : SANCHEZ Marie-Line, Conseillère en développement industriel
Organisme : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège
Tél. 05 61 02 03 17, ml.sanchez@ariege.cci.fr